

LECTURE POUR TOUS.

L'orthographe.

La réforme de l'orthographe est depuis longtemps déjà à l'ordre du jour. L'Académie française a été saisie d'un vœu ; elle a désigné une commission pour l'étudier, et dans une note éloquentes, M. Gréard a présenté les conclusions adoptées par la compagnie.

Elles ont donné lieu dans la presse à une vive polémique. Il ne sera pas sans intérêt de les faire connaître à nos lecteurs.

En voici donc l'analyse sommaire :

I

La langue française était encore au XVII^e siècle l'apanage d'une élite : de la cour, de l'Eglise, de la magistrature, du théâtre, de quelques gazetiers qui envoyaient les nouvelles en province. Mais pour cette élite même, l'orthographe n'était pas fixée.

Il en était fait à peine usage dans l'enseignement ; c'était sur le psautier latin que les enfants apprenaient l'alphabet à l'école ; c'est en latin que maîtres et élèves parlaient au collège.

Après l'édit de Villers-Cotterets (1539), le français devint la langue des actes publics et de la diplomatie ; il était parlé par les souverains étrangers et leur entourage ; les savants et les hommes de lettres étaient obligés de l'étudier pour suivre le mouvement des idées ; mais la masse l'ignorait.

Aujourd'hui il est la base de l'enseignement primaire et le principal appui de l'enseignement moderne. A l'étranger, il est regardé comme le complément nécessaire d'une éducation distinguée ; l'usage s'en répand chaque jour davantage en Europe et dans les colonies.

Pour rendre le français accessible à tous, dans l'intérêt de l'éducation nationale, des relations avec l'étranger, de l'expansion coloniale, pour l'alléger de difficultés inutiles, économiser le temps que se disputent toutes les branches d'études, on a demandé à l'Académie d'en reviser le mécanisme et de simplifier l'orthographe, ainsi que le fait en ce

moment l'Allemagne, qui opère une véritable révolution dans sa propre langue.

II

Les publicistes qui ont pris part à ce qu'on a appelé *l'agitation orthographique* peuvent se diviser en trois catégories : ceux qui bouleversent tout, ceux qui n'admettent rien, ceux qui estiment qu'il est nécessaire de faire quelque chose.

Les premiers, les phonétistes, veulent qu'on écrive comme on parle. Leur objecte-t-on que la prononciation varie de province à province, de pays à pays, de ville à ville, de quartier à quartier, de sexe à sexe, d'homme à homme, et, dans le même homme, selon l'âge, la santé et l'honneur ? ils répondent que le régulateur s'établira par l'usage, que rien n'est plus facile de le créer, et qu'on pourrait fixer le son type dans un phonographe étalon. Quelques indépendants vont jusqu'à laisser chacun libre de parler et d'écrire à sa guise. De telles conceptions ne sont pas à craindre. Mais leur radicalisme excite en sens contraire l'esprit de conservation.

Parmi les conservateurs, il faut distinguer : ceux qui n'entendent point qu'on change leurs habitudes, qui veulent écrire l'orthographe comme ils l'ont toujours écrite, et obliger tout le monde à l'écrire, comme eux ; ceux qui voient dans l'habileté à vaincre les difficultés de la langue, le signe d'une supériorité d'éducation et qui ne veulent rien perdre de ces avantages ; enfin, " les poètes, habitués à trouver dans les irrégularités de la langue toutes sortes de ressources pour rendre les nuances de l'harmonie, de la couleur, du sentiment, et qui craignent qu'on ne porte la main sur leur trésor".

Ce qu'il faut bien que tout le monde arrive à reconnaître, c'est que depuis trois siècles, à chaque édition du dictionnaire, les simplifications ont été par définition, par tradition, un des plus impérieux devoirs de l'Académie. L'unique question a toujours été, comme elle est aujourd'hui, de les faire " avec mesure et opportunité". L'édition de 1740 a réformé près de 5,000 articles sur 20,000.

III

Mais quelle a été, quelle doit être la règle de ces réformes ? La difficulté fon-